



La façade de la grange est protégée par un débord de toit, soutenu par le dépassement des murs-pignons

IVR26_20197100158NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation